

Fiche signalétique

N° FS : 20

Woodstream Canada Corporation
25 Bramtree Court, Unit 1
Brampton, ON L6S 6G2

Numéro de téléphone national en cas d'urgence 613-996-6666
Numéro de téléphone international en cas d'urgence 613-996-6666
Informations téléphoniques 905-840-2640
Informations téléphoniques internationales : 905-840-2640

SECTION I : IDENTIFICATION DES MATIÈRES

Numéro/format du produit : 01-5057CAN 1 litre
Nom commercial : Savon insecticide prêt à l'emploi Safer's®
Synonyme : Savon insecticide prêt à l'emploi
Description : Savon insecticide prêt à l'emploi
Composition chimique : Liquide prêt à l'emploi
Licences réglementaires : N° d'enregistrement PRMA 23651

SECTION II : INGRÉDIENTS

<u>Ingrédient(s) dangereux</u>	<u>% PAR POIDS</u>	<u>N° CAS</u>	<u>OSHA/TWA</u>	<u>PEL/STEL</u>	<u>ACGIH/TWA</u>	<u>TLV/STEL</u>
Sels de potassium d'acides gras	<2,0	S/O	NE	NE	NE	NE
Alcool éthylique	<2,0	64-17-5	1 900 mg/m 3	NE	1 880 mg/m 3	NE

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

<u>Point d'ébullition :</u>	Indéterminé	<u>Viscosité :</u>	0,5 cSt.
<u>Tension de vapeur (mm Hg) :</u>	Indéterminée	<u>Odeur :</u>	Odeur de saindoux
<u>Densité de vapeur (air = 1) :</u>	Indéterminée	<u>Densité relative (eau = 1) :</u>	0,99
<u>Densité apparente :</u>	8,25 lb/gal.	<u>Pour cent, volatile par pourcentage de volume :</u>	Indéterminé
<u>Point de congélation :</u>	Indéterminé	<u>Taux d'évaporation (xylène = 1) :</u>	Indéterminé
<u>Solubilité dans l'eau :</u>	Soluble	<u>État physique :</u>	Liquide
<u>Apparence :</u>	Blanche translucide	<u>pH :</u>	10,1

SECTION IV : DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

<u>Point d'éclair (méthode) :</u>	> 200 °F	<u>Cote de santé NFPA :</u>	1
<u>Température de combustion spontanée :</u>	Non applicable	<u>Cote d'incendie NFPA :</u>	1
<u>Limite inférieure d'explosivité :</u>	Indéterminée	<u>Taux de réactivité NFPA :</u>	0
<u>Limite supérieure d'explosivité :</u>	Indéterminée	<u>Matériel d'extinction :</u>	CO2, poudre extinctrice, mousse, eau
<u>Produits de combustion dangereux :</u>	Aucun		
<u>Lutte spéciale contre les incendies :</u>			

SECTION V : DANGER POUR LA SANTÉ

Déclaration générale : Cette matière n'est pas considérée dangereuse en vertu du CFR 29, 1910.1200.

Limite d'exposition professionnelle : Voir section II

Effets d'une surexposition : Aucun prévu

Cancérogénicité : Aucune répertoriée selon OSHA, NTP ou IARC.

Effets chroniques : L'éthanol a été démontré être une toxine d'évolution provenant d'une ingestion chronique; de tels effets ne sont pas prévus lors d'une utilisation appropriée de ce produit.

Limites d'exposition récréative : Voir section II

Effets possibles sur la santé : Aucun prévu

Toxicité orale aiguë : >5 000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : >5 000 mg/kg

Toxicité par inhalation aiguë : > 2 mg/l

Irritation oculaire : Non irritant

Irritation cutanée : Non irritant

Sensibilisation : Non sensibilisateur

Voie d'entrée **Symptômes/Effets d'une surexposition**

Peau	Aucun prévu
Inhalation	Aucun prévu
Yeux	Aucun prévu
Ingestion	Aucun prévu

Premiers soins

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

Exposer la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle, un bouche-à-bouche de préférence. Consulter un médecin.

Tenir les paupières ouvertes et rincer avec un jet d'eau doux et régulier pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Si le produit est avalé, boire immédiatement de grandes quantités d'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Consulter un médecin.

SECTION VI : RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Chaleur excessive

Matières à éviter : Concentré de suppléments minéraux (engrais), puissants agents oxydants, acides

Danger de décomposition : N'aura pas lieu

Conditions à éviter : Aucune

Danger de polymérisation : N'aura pas lieu

Conditions à éviter : Aucune

SECTION VII : PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Procédures à suivre en cas d'émission

ou de déversement : Rincer à grande eau et essuyer

Méthode d'élimination des déchets : Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et nationaux.

Méthode d'élimination du produit : ÉLIMINATION DES PESTICIDES : Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou sur un site d'élimination des déchets approuvé.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Si vide : Ne pas réutiliser le contenant. Le jeter à la poubelle ou le mettre au recyclage, le cas échéant.

Si partiellement rempli : Appeler l'organisme de gestion des déchets solides local pour obtenir les instructions relatives à l'élimination. Ne jamais verser du produit non utilisé dans un égout ou un dispositif d'évacuation intérieur ou extérieur.

SECTION VIII : PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Protection respiratoire : Pour les applications typiques, aucune méthode de sécurité intégrée ne devrait être nécessaire; si des études de santé industrielles montrent que les limites d'exposition professionnelle peuvent être dépassées, utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH avec des cartouches de protection contre les produits chimiques organiques, la poussière et la vapeur.

Gants de protection : Le port de gants de protection (en nitrile) est recommandé

Protection oculaire : Recommandée pour éviter que la substance n'entre directement en contact avec les yeux par éclaboussure

Vêtements de protection : Pas nécessaire

Aération : Pas nécessaire

Autre matériel de protection : Pas nécessaire

Note concernant la protection : Les informations de protection personnelle fournies dans cette section sont fondées sur des informations générales concernant une utilisation et des conditions normales. En cas d'utilisation ou de conditions spéciales ou inhabituelles, il est recommandé de consulter un expert, un hygiéniste industriel ou autre professionnel qualifié.

SECTION IX : PRÉCAUTIONS SPÉCIALES :

Conservation et manipulation : CONSERVATION DES PESTICIDES : Conserver uniquement dans un endroit frais et sec, inaccessible aux enfants et aux animaux domestiques. Protéger du gel et de la chaleur. Conserver le contenant hermétiquement fermé pour empêcher l'évaporation. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture et les aliments pour animaux lors du stockage et de l'élimination.

Autres précautions : Conserver à l'abri de la chaleur, hors de portée des enfants. Le mode de conservation ou d'élimination ne doit pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux. Ne pas réutiliser le contenant.

Note de précaution : Aucune

SECTION X : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Cette substance peut être dangereuse pour les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau, ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage.

Évolution dans l'environnement : Non persistant

SECTION XI : TRANSPORT

DESCRIPTION DES DANGERS DOT

<u>Nom d'expédition DOT :</u>	Non dangereux
<u>Numéro d'identification :</u>	Non réglementé
<u>Classification/Division des dangers DOT :</u>	Non réglementé
<u>Groupe d'emballage :</u>	Non réglementé
<u>Instructions d'emballage :</u>	Non réglementé
<u>Instructions spéciales :</u>	Non réglementé
<u>Plaque :</u>	Non réglementé
<u>N° de guide d'intervention d'urgence :</u>	Non réglementé
<u>Classification de cargo-surface aux É.-U. :</u>	Voir le manuel de la NMFTA

CLASSIFICATION IATA

<u>Nom d'expédition IATA :</u>	
<u>Numéro d'identification :</u>	Non réglementé
<u>Classification/Division de danger IATA :</u>	
<u>Groupe d'emballage :</u>	Non réglementé
<u>Instructions d'emballage en vrac IATA :</u>	Non réglementé
<u>Notes d'expédition IATA :</u>	Non réglementé

CLASSIFICATION IMO

<u>Nom d'expédition IMO :</u>	
<u>Numéro d'identification :</u>	Non réglementé
<u>Classe/Division de danger IMO :</u>	
<u>Groupe d'emballage :</u>	Non réglementé
<u>Notes d'expédition IMO :</u>	Non réglementé
<u>Instructions d'emballage en vrac IMO :</u>	Non réglementé
<u>Catégorie d'arrimage IMO :</u>	Non réglementé

SECTION XII : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<u>Titre SARA III :</u>	Non réglementé
<u>Classification de produit SARA :</u>	Déclaration non requise sauf en cas de dépassement de la quantité seuil de planification.
<u>Effets aigus :</u>	S/O
<u>Effets chroniques :</u>	S/O
<u>Incendie :</u>	S/O
<u>Réactivité :</u>	S/O
<u>Génération de pression :</u>	Non générateur de pression
<u>Catégories de danger 311/312 :</u>	S/O
<u>Ingrédients à déclaration obligatoire 313 :</u>	S/O
<u>Réglementation TSCA :</u>	Aucune répertoriée
<u>Réglementations des États :</u>	Dans les états des États-Unis d'Amérique tels que la Pennsylvanie, le New Jersey, la Californie, le Vermont, le Massachusetts et Rhode Island, il est possible que tous les composants de ce produit soient répertoriés; consulter les exigences réglementaires de l'État spécifique pour plus d'informations.
<u>Déclaration de la proposition 65 :</u>	Aucune répertoriée
<u>Classification européenne :</u>	

SECTION XIII : AUTRES INFORMATIONS

<u>Mémo :</u>	Bien que les informations et recommandations indiquées dans ce document soient en toute connaissance de cause exactes au moment de la publication, Woodstream Corp. ne formule aucune garantie à cet effet et dénie toute responsabilité de confiance à ce document.
----------------------	--

Date de préparation de la FS : 06/20/2014
Remplace la date : 07/05/2011

Contact : Mark Mongiovi
Département : Affaires réglementaires